



CONCILIATION TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET ÉTUDES : IMPLICATIONS POUR LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Jacques ROY, sociologue – Cégep de Sainte-Foy / Observatoire Jeunes et Société

RÉSUMÉ

S'il est un phénomène social qui a caractérisé l'évolution des jeunes au Québec depuis les trois dernières décennies, c'est bien celui du travail rémunéré pendant les études. Dans le réseau collégial, 17% des étudiants en 1975 occupaient un emploi rémunéré pendant l'année scolaire; en 1988, cette proportion se situait à 34%. Présentement, sept étudiants sur dix sont engagés dans la dualité emploi et études (Roy, 2006a). Filles comme garçons! Mieux encore: le nombre d'heures accordées au travail rémunéré ne cesse de progresser à la hausse. Actuellement, un étudiant sur quatre consacre 20 heures et plus par semaine à un emploi (Roy, 2006b). C'est considérable!

Cette évolution sociale en faveur d'une extension du travail rémunéré chez les étudiants n'est pas sans poser des interrogations au regard de la réussite scolaire en milieu collégial. C'est à partir de cette préoccupation qu'une enquête nationale au Québec, réalisée auprès de l'ensemble des collèges publics et privés, a été conduite à la session d'hiver 2006 auprès d'un échantillon représentatif de 1729 étudiants (Roy, 2006b).

L'objet du présent texte est de rendre compte des principales conclusions de l'enquête nationale et de soumettre quelques avenues de réflexion quant à l'implication pour la profession enseignante, mais également pour le collège, de la problématique montante de l'emploi pendant les études chez les collégiens.

1. UNE ENQUÊTE NATIONALE: TENDANCES ET PROSPECTIVE

L'enquête a été effectuée par le biais d'un questionnaire d'enquête que devaient remplir les étudiants sélectionnés au hasard dans les différents collèges publics et privés du Québec. L'échantillon retenu, de par sa taille, est représentatif de l'ensemble des collèves¹. Il reflète aussi la proportion des étudiants selon le sexe, selon leur secteur d'études (préuniversitaire et technique), selon leur provenance géographique et selon leur appartenance au réseau public ou privé de l'enseignement collégial.

Dans un premier temps, un portrait des collégiens, au regard de la conciliation travail rémunéré et études, a été tracé. Dans un second temps, nous nous sommes attardés à explorer les liens entre le phénomène de l'emploi pendant les études et la réussite scolaire. Cette dernière a été mesurée à partir de deux vecteurs: le rendement scolaire et la persévérance aux études.

Au total, 72% des étudiants occupent un emploi durant l'année scolaire. Près d'un collégien sur deux (45%) y consacre 15 heures et plus par semaine. Le tableau 1 reproduit la répartition des étudiants selon le nombre d'heures accordées au travail rémunéré sur une base hebdomadaire.

Les emplois occupés sont principalement dans le secteur des services. Ce sont essentiellement des *Mc Jobs* dans des restaurants, des dépanneurs, des magasins et autres commerces, sans lien véritable avec leur formation. Pourtant, ils apprécient! C'est ainsi que les deux tiers des étudiants (66%) considèrent

1. Avec 1729 étudiants, nous enregistrons un degré de confiance de 95% sur le plan des résultats, ce qui respecte parfaitement les standards reconnus en la matière en sciences sociales (Mayer et Ouellet, 1991).



que leur emploi pendant les études contribuerait à leur développement personnel. De plus, ils qualifient leurs conditions de travail de « bonnes » ou de « très bonnes », soit dans une proportion de 77 %.

TABLEAU 1

Distribution procentuelle des étudiants selon le nombre d'heures travaillées par semaine dans le cadre d'un emploi pendant les études	Nombre d'heures		% d'étudiants	
		N'occupe pas d'emploi		29,4 %
	Entre 1 et 14 heures		26,0 %	
	Entre 15 et 19 heures		17,9 %	
	Entre 20 et 24 heures		15,4 %	
	25 heures et plus		11,3 %	
	Total		100 %	

En semaine, c'est généralement le soir que les collégiens travaillent (45 % des étudiants). Le cinquième des étudiants (20 %) travaillent de jour et 4 %, la nuit. Pour la période de la fin de semaine, le profil se modifie : plus de la moitié des collégiens (57 %) occupent un emploi le jour, 30 % le soir et 7 % la nuit.

Les étudiants ont été sondés sur les motifs les conduisant à travailler à l'extérieur du collège durant la session. Par ordre d'importance, les quatre principaux motifs sont les suivants :

- pour accroître mon autonomie financière ;
- pour développer mon sens des responsabilités ;
- pour me payer plus de confort ;
- Pour faire l'expérience du marché du travail.

Le travail rémunéré est donc associé, selon la perception des collégiens, à une quête d'autonomie et de développement personnel. Très peu d'étudiants vont occuper un emploi pour assurer leur subsistance de base.

2. TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Nous avons exploré les relations existantes entre le travail rémunéré et la réussite scolaire des collégiens. D'entrée de jeu, les résultats de l'enquête nationale s'accordent avec ceux de nos travaux antérieurs (Roy et autres, 2003, 2005) et avec ceux d'autres recherches récemment publiées sur le sujet, à savoir que *le travail rémunéré n'est pas en soi contre-indiqué au regard de la réussite scolaire*. C'est ainsi, par exemple, que les résultats scolaires sont relativement semblables chez les étudiants n'occupant pas d'emploi et chez ceux qui en occupent un. Là où les risques d'échecs et d'abandons scolaires surgissent, c'est chez le groupe d'étudiants y consacrant vingt-cinq heures et plus par semaine. Avant ce « seuil critique », il n'y a pas d'évidences statistiques à l'effet que l'emploi aurait un impact négatif, tant sur le plan du rendement scolaire qu'à celui de la persévérance aux études.

Mais attention ! Il nous faut poser ici des mises en garde. La première consiste à souligner que nous parlons de « seuils statistiques » et que, dans la réalité, certains étudiants travaillant 10 ou 15 heures par semaine, par exemple, peuvent être tout à fait en danger d'échec et d'abandon scolaires. Cela dépendra de leur situation personnelle et d'autres facteurs qui, conjugués à un emploi, forment une sorte de toile de fond se posant en obstacles à la réussite scolaire.



De la même façon, d'autres étudiants totalisant plus de 25 heures de travail rémunéré par semaine pourraient très bien réussir leurs études. L'explication tient au fait que la problématique de la réussite scolaire est pluridimensionnelle ; dans ce contexte, le travail rémunéré est l'une des variables – significative sûrement – qui, combinée à d'autres variables, exercent globalement une influence sur la trajectoire scolaire des étudiants. Parfois positivement, parfois négativement !

Une seconde mise en garde tient aux périodes de travail rémunéré. C'est ainsi que, selon nos résultats, les étudiants travaillant le soir, soit en semaine ou en fin de semaine, ont de moins bons résultats scolaires que la moyenne des collégiens. Encore une fois, il ne faut pas conclure qu'un emploi le soir nuit par définition aux études, car d'autres facteurs doivent être réunis pour qu'il en soit ainsi. Par exemple, un étudiant occupant un emploi le soir et qui accorde peu d'importance à ses études valorisant davantage un mode de vie axé sur la consommation et le divertissement – ajoutons qu'il fréquente un groupe d'amis qui partagent ses valeurs et son mode de vie – sera plus susceptible d'être moins engagé dans ses études. Dans ce cas-ci, ce n'est pas uniquement le fait qu'il travaille le « soir » qui est en cause. De plus, d'autres facteurs auraient pu être jumelés à ceux mentionnés ici illustrant le caractère multifactoriel de la réussite scolaire.

3. IMPLICATION POUR LA PROFESSION ENSEIGNANTE ET POUR LES COLLÈGES

Ni bon ni mauvais en soi pour les études collégiales, le travail rémunéré constitue une réalité sociale incontournable. Ce phénomène est intrinsèquement lié à l'évolution de la société elle-même et à l'adhésion des jeunes générations à des valeurs dominantes telles que la productivité, la consommation et l'autonomie financière et personnelle entre autres valeurs.

Mais la progression du travail étudiant n'est pas sans soulever quelques interrogations. Ainsi, certains intervenants dans le réseau collégial se disent inquiets du sort futur des nouvelles générations de collégiens en raison de leurs « inépuisables » capacités (du moins, en apparence) à s'adapter aux exigences d'un horaire apparaissant à première vue démesuré. De fait, la conciliation emploi et études au collège en conduit plusieurs à des semaines de 60 heures et plus. C'est beaucoup ! Dans cette perspective, le risque d'épuisement personnel et professionnel au début de leur vie active pourrait constituer une menace selon d'aucuns. Ces étudiants auraient alors brûlé la chandelle par les deux bouts, engoncés qu'ils seraient dans une course contre la montre, combinant une double vie, celle au collège et celle au travail.

Quelques symptômes semblent transparaître résultant d'un mode de vie en accéléré chez les jeunes collégiens ainsi que d'autres dimensions tenant à leur réalité sociale. Par exemple, plus de la moitié des étudiants (56 %) se disent « stressés » ou « très stressés ». D'autre part, un étudiant sur cinq (21 %) se sent « souvent » ou « très souvent » déprimé. Nous savons que ce dernier indicateur est étroitement relié à l'abandon scolaire. Il nous reste à approfondir les relations de causes à effets dans nos prochaines étapes de travail entre ces symptômes et certains aspects de la réalité des collégiens, tout particulièrement la conciliation travail et études.

À notre avis, l'implication pour les enseignants pourrait tenir essentiellement à être attentifs aux jeunes collégiens à travers des activités telles que le tutorat ou les supervisions de stage, par exemple, où certains étudiants peuvent, dans ce cadre, mieux exprimer leurs difficultés à gérer leur temps et à assumer toutes leurs responsabilités dans un contexte d'étudiants et de travailleurs. À cet égard, il y aurait lieu d'être davantage proactif en interrogeant l'étudiant sur ses propres priorités et en le faisant cheminer sur des décisions à prendre pour favoriser ses études. Il s'agit d'une piste qui, à



l'expérience, semble féconde. D'autant qu'elle est favorisée ici par le contexte particulier de la relation professeur et étudiant. Cette perspective suggère par ailleurs un élargissement du rôle de l'enseignant transgressant la sphère traditionnelle de la transmission du savoir.

Sur un autre registre, le collège pourrait avantageusement s'impliquer au sein de la communauté en participant, par exemple, à des tables de concertations socio-économiques. À l'intérieur de ces instances, le collège aurait la possibilité de sensibiliser les employeurs à la réalité du travail étudiant et à la pertinence d'adopter des mesures visant à protéger les étudiants relativement à certaines conditions de travail et effets pervers du marché du travail (par exemple, la gestion par listes d'ancienneté) défavorables à leur réussite scolaire.

CONCLUSION

Pour conclure, il importe d'insister sur deux dimensions. La première loge dans le caractère « incontournable » du travail rémunéré pendant les études. Nous avons collectivement à vivre avec cette tendance sociétale. Par ailleurs, l'emploi durant l'année scolaire, ne se pose pas, par définition, en obstacle à la réussite scolaire. À certaines conditions, c'est même tout le contraire. Mais nos résultats ont néanmoins confirmé qu'au-delà d'un certain seuil critique d'heures, le travail rémunéré peut s'avérer être un facteur de risque pour l'échec et l'abandon scolaires.

La seconde dimension repose sur la responsabilité des enseignants et des collèges au regard de cette nouvelle donne sociale qu'est la conciliation emploi et études chez les collégiens. À cet effet, il y aurait lieu de mettre sur pied des interventions pour mieux soutenir les étudiants dans leur cheminement personnel. Bien que non traditionnelle et portant sur des facteurs *extra-muros* du collège, nous croyons que cette orientation saurait avantageusement concourir à la réussite scolaire.

RÉFÉRENCES

BEAUCHESNE, C. et S. DUMAS, *Étudier et travailler? Enquête auprès des élèves du secondaire sur le travail rémunéré durant l'année scolaire*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1993.

BOURDON, S., *La vie après le cégep. L'insertion des jeunes professionnels diplômés de l'enseignement technique au collégial*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 1994.

BOWLBY, J. W. et K. MCMULLEN, *À la croisée des chemins. Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Gouvernement du Canada, 2002.

CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE, *Le travail rémunéré des étudiants à temps plein au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Rapport synthèse de trois études de cas*, Jonquière, CRÉPAS, 2002.

DAGENAIS, M., et autres, *Travail pendant les études et abandon scolaire: causes, conséquences et politiques d'intervention*, Ottawa, Direction des Ressources Humaines, Gouvernement du Canada, 1999.

DUBET, F. et D. MARTUCCELLI, *Dans quelle société vivons-nous?*, Paris, Éditions du Seuil, 1998.

FÉDÉRATION DES CÉGEPS, *Les indicateurs de l'enseignement collégial. Tableau de bord 2004-2005*, Montréal, Direction des affaires éducatives et de la recherche, 2005.

GENDRON, B. et J. HAMEL, « Travail, valeurs et être jeune. Quel rapport? » dans G. Pronovost et C. Royer (dir.), *Les valeurs des jeunes*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 129-148.



MAYER, R. et F. OUELLET, *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991.

RICARD, P., *Les conditions socio-économiques des étudiants et des étudiantes des cégeps du Québec*, Montréal, Collège de Rosemont, 1998.

ROBERGE, A., « Le travail salarié pendant les études » dans M. Gauthier et L. Bernier (dir.), *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'IQRC, 1997, p. 89-113.

ROY, J., *Les logiques sociales et la réussite scolaire des cégépiens*, Québec, Les Presses de l'Université Laval / Les Éditions de l'IQRC, 2006a.

ROY, J., *Résultats préliminaires de l'enquête nationale menée au Québec auprès des collégiens sur le travail rémunéré et la réussite scolaire, Volet 1 de la recherche PAREA intitulée Étude sur le travail rémunéré en milieu collégial*, Québec, Cégep de Sainte-Foy / Observatoire Jeunes et Société, 2006b.

ROY, J. et N. MAINGUY, en collaboration avec M. Gauthier et L. Giroux, *Étude comparée sur la réussite scolaire en milieu collégial selon une approche d'écologie sociale*, Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy / Observatoire Jeunes et Société, 2005.

ROY, J., en collaboration avec M. Gauthier, L. Giroux, et N. Mainguy, *Des logiques sociales qui conditionnent la réussite. Étude exploratoire auprès des étudiants du Cégep de Sainte-Foy*, Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage, Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy / Observatoire Jeunes et Société, 2003.

TERRILL, R. et R. DUCHARME, *Passage secondaire-collégial : caractéristiques étudiantes et rendement scolaire*, Montréal, Service régional des admissions du Montréal-Métropolitain, 1994.

VIGNEAULT, M., *La pratique études/travail : les effets?*, Laval, Collège Montmorency, 1993.